

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 30 MARS 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Mardi Trente du mois de Mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos à distance par téléconférence, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS PAR VISIOCONFERENCE : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – M. Teddy BARBIN – Mme Elodie CLARAC – M. Emmerly BEAUPERTHUY – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Rebecca BELLEVAL – M. Lucas ALBERI – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO.

ETAIENT ABSENTS : MM. Louis ANDRE (excusé ; pouvoir donné à Cédric CORNET) – Jules FRAIR (s'est définitivement déconnecté) – Mmes Marguerite MURAT (s'est définitivement déconnectée) – France-Enna URBINO – MM. Michel HOTIN (excusé ; pouvoir donné à Cédric CORNET) – Marcellin ZAMI (excusé ; pouvoir donné à Guy BACLET) – Josy LAQUITAINE – Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS (excusé ; pouvoir donné à Nina PAULON) – David LUTIN – Mmes Mégane BOURGUIGNON (excusée ; pouvoir donné à Mévice VERITE) – Maguy BORDELAIS (excusée) – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN (s'est définitivement déconnectée) – Ghylaine JEANNE (s'est définitivement déconnectée).

Madame Mévice VERITE a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**RENOUVELLEMENT DES
CONTRATS D'ASSURANCES
DE LA VILLE**

**-
APPEL D'OFFRES OUVERT**

CM-2021-2S-DAJ-26

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le code des assurances ;

Vu le projet d'appel d'offres ouvert relatif au renouvellement des contrats d'assurances ;

Considérant que le marché relatif aux contrats d'assurances de la Ville est arrivé à échéance le 31 décembre 2020, comprenant différents risques (Responsabilité Civile, Flotte Automobile, Protection Juridique) et que le contrat "Dommages aux Biens" arrive à terme le 31 mars 2021 ;

Considérant qu'une procédure d'appel d'offres ouvert doit être lancée pour le renouvellement des contrats d'assurances de la Ville ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De lancer une procédure d'appel d'offres ouvert (en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique, selon les modalités suivantes :

- Lot n° 1 : Assurance Responsabilité Civile
- Lot n° 2 : Assurance Flotte Automobile
- Lot n° 3 : Assurance Dommages aux biens
- Lot n° 4 : Assurance Protection Juridique

Durée : 36 mois

Montant prévisionnel annuel : 270 000,00 euros

Article 2 : D'autoriser le maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette consultation.

Article 3 : D'imputer la dépense au budget de la Ville.

Article 4 : Le maire, la trésorière de Sainte-Anne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

08 AVR. 2021

Et publication ou notification
le

08 AVR. 2021

Fait et délibéré à Gosier, le 30 mars 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET DELOUPE

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Renouvellement des contrats d'assurances de la Ville - Appel d'offres ouvert

Date de transmission de l'acte : 09/04/2021 (Transmis le 08/04/2021 à 18h50 heure locale)

Date de réception de l'accusé de réception : 09/04/2021

Numéro de l'acte : CM20212SDAJ26 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210330-CM20212SDAJ26-DE

Date de décision : 30/03/2021

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Appel d'offres